

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

Siège : Rue des 4 éléments - Pompey

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

Séance du 19 juin 2018

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le 19 juin à 20h30, à L'Espace Multi Services Intercommunal, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président, après convocation légale adressée le 13 juin 2018. Le secrétariat de séance a été tenu par M. MACHADO (Bouxières-aux-Dames).

Présents	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME LOZINGUEZ – M. MACHADO
<i>Champigneulles</i>	MME PLAYE – MME SCHREIBER – MME SCHWARZ – M. VERGANCE
<i>Custines</i>	MME HENRY
<i>Faulx</i>	MME LEPRUN (suppléante de M.GRANDIEU)
<i>Frouard</i>	M. BARTOSIK – M. BECKER – M. GRANDBASTIEN – MME ROTA – M. TRANCHINA
<i>Lay-St-Christophe</i>	MME BEGORRE-MAIRE – M. MEDART
<i>Liverdun</i>	M. DOSE – M. HUET
<i>Malleloy</i>	MME DOUGOUD
<i>Marbache</i>	M. MAXANT
<i>Millery</i>	M. BERGEROT
<i>Pompey</i>	M. TROGRIC – MME GEOFFROY – M. KUHN
<i>Saizerais</i>	M. HALLIER
Absents représentés	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	M. LAPORTE à M. MACHADO
<i>Champigneulles</i>	M. FELICANI à M. VERGANCE M. DETHOU à MME SCHREIBER M. MARLIN à MME PLAYE
<i>Custines</i>	M. JULIEN à MME HENRY
<i>Frouard</i>	MME DROUOT à M. GRANDBASTIEN MME FOUET à M. TRANCHINA
<i>Liverdun</i>	MME GUENSER à M. DOSE
Excusés	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME RASCAGNERES-GARCIA
<i>Custines</i>	M. VERY
<i>Liverdun</i>	M. BERNARDO – MME DILLMANN – M. KOCH
<i>Montenoy</i>	M. POINT
<i>Pompey</i>	MME VILLEMIN – M. FALCETTA

N°38 – DA du 19/06/2018

Rapporteur : MME BEGORRE MAIRE

Travaux d'optimisation et d'extension de la déchetterie intercommunale

Dans le cadre de sa compétence collecte et traitement des déchets ménagers, la Communauté de Communes du Bassin de Pompey a développé un système de gestion des déchets performants depuis plusieurs années.

Le Bassin de Pompey s'est notamment doté d'équipements qu'elle gère en régie et notamment une déchetterie.

La déchetterie intercommunale, située sur la commune de Frouard a été construite en 1995 par la Communauté de Communes du Bassin de Pompey.

Cet équipement permet la collecte de près de 8600 tonnes de déchets, avec une fréquentation moyenne de 330 véhicules par jour et des pics d'activités pouvant aller jusqu'à 650 véhicules jour les week-ends de printemps et l'été.

Afin de répondre aux problèmes de saturation, d'engorgement et de sécurité de circulation, le Bassin de Pompey a lancé, en 2012, des travaux d'optimisation de sa

déchetterie, en créant une sortie en bout de quai et l'ajout de deux emplacements supplémentaires pour les bennes.

Malgré ces travaux qui ont permis de fluidifier l'accès à la déchetterie, nous rencontrons sur la déchetterie encore un certain nombre de problèmes :

- Saturation des bennes en période de forte affluence et le week-end
- Vandalisme quotidien et dégradation du matériel
- Mise aux normes pour la sécurité incendie

Afin de replacer cet équipement public au cœur de notre gestion des déchets ménagers, le Bassin de Pompey a lancé en 2017 une étude de faisabilité pour l'optimisation et l'extension de sa déchetterie, concluant à la nécessité d'une évolution.

L'enjeu est de moderniser la déchetterie pour :

- Créer une nouvelle filière pour le réemploi des déchets (ressourcerie)
- Développer le tri de nouveaux flux
- Développer la contractualisation avec les nouveaux éco organismes pour diminuer les coûts de traitement
- Optimiser la gestion des déchets actuels
- Proposer un accueil de qualité et sécurisé avec la mise en place d'un contrôle d'accès à l'entrée
- Se mettre en conformité vis-à-vis du Code de l'Environnement, rubrique 2710 de la nomenclature Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

Les travaux d'optimisation et d'extension de la déchetterie devront permettre de répondre aux problématiques suivantes :

- La mise en œuvre d'un bassin de confinement des eaux d'incendies
- La mise en place de berces de guidage sur l'ensemble des bennes
- Le remplacement des gardes corps latéraux
- La mise en œuvre d'un contrôle d'accès
- Le remplacement de la signalétique déchet
- La mise en œuvre des panneaux d'interdictions manquants
- L'accueil de flux supplémentaires (plâtre, polystyrène, ...)
- La mise en œuvre d'un espace type ressourcerie
- La rénovation du local technique vétuste et obsolète
- De sécuriser la déchetterie et ses abords
- d'optimiser énergétiquement l'équipement (panneau photovoltaïque, solaire thermique, éolien, auto-consommation, ...)

Parmi les 3 scénarios étudiés, le bureau communautaire du 19 septembre 2017 a validé le scénario 2 pour le futur aménagement de la déchetterie.

La solution d'aménagement proposé permet :

- d'avoir une circulation Poids Lourds et Véhicules Légers distinguée
- de réutiliser une partie du quai existant
- de permettre une continuité de service pendant la phase travaux
- de limiter l'emprise au sol

Le coût des travaux pour la réalisation de ces travaux d'optimisation et d'extension de la déchetterie intercommunale est évalué à 1 000 000 €HT hors maîtrise d'œuvre, et un coût global de 1 400 000 €TTC, maîtrise d'œuvre incluse.

Le plan de financement de ce projet serait :

ADEME	300 000 €HT	30%
Etat Contrat de ruralité	200 000 €HT	20%
Autofinancement BP	500 000 €HT	50%
TOTAL	1 000 000 €HT	100%

Le planning prévisionnel de réalisation est le suivant :

		juin-18	juil-18	août-18	sept-18	oct-18	nov-18	déc-18	janv-19	fév-19	mar-19	avr-19	mai-19	juin-19	juil-19	août-19	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19
Consultation maître d'œuvre	Attribution																			
Travail de la MCE	Travail APSAD																			
	Travail dossier Permis de Construire																			
	Instructeur PC																			
	Travail Dossier ICPE																			
	Equipe Publique ICPE																			
	Instruction dossier ICPE																			
	Préparet on DCE																			
	Lancement consultation des entreprises																			
	CAD attribution marché de travaux																			
	Attribution marché de travaux																			
Coordination travaux	Travail permis de l'APSAD																			
Mission CEPS																				
Phase travaux	Mise de préparation chantier																			
	Fourniture des plans d'Etat délimité																			
	Travaux d'extension de la déchetterie																			

Il est proposé de solliciter toutes les aides possibles à l'investissement au taux maximal.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.



- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable de la commission Environnement et cadre de vie du 14 juin 2018,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

AUTORISE le lancement des travaux d'optimisation et d'extension de la déchetterie intercommunale.

AUTORISE le Président à solliciter les subventions auxquelles la Communauté de Communes peut prétendre au taux maximal.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance

le dit jour

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président

Laurent TROGRLIC

Accusé de réception en préfecture
054-245400601-20180619-38-DE
Date de télétransmission : 26/06/2018
Date de réception préfecture : 26/06/2018